

Initiatives ministérielles

qu'ils répondent aux besoins actuels des Canadiens, quels programmes s'imposent au seuil du XXI^e siècle.

Lors de l'assemblée publique, on m'a demandé pourquoi il fallait procéder à une réforme. Parce que, monsieur le Président, nos programmes sociaux ne répondent plus aux besoins des Canadiens. Pour beaucoup trop de gens, le système ne fonctionne plus. À cette assemblée publique, il y avait un médecin qualifié qui vit de l'aide sociale. Il ne peut pas travailler au Canada parce qu'il a reçu sa formation dans un autre pays. Il dépend de l'aide sociale.

Les contribuables canadiens dépensent plus de 38 milliards de dollars par année au titre des programmes d'emploi, de l'assurance-chômage, de l'aide sociale, de l'enseignement postsecondaire, de la prestation fiscale pour enfants et des programmes pour personnes handicapées. Pourtant, trop de gens sont sans emploi ou passent constamment de l'assurance-chômage à des emplois de courte durée.

Trop d'enfants vivent dans la pauvreté. Trop de gens dépendent de l'aide sociale. Ils veulent travailler mais, dans le système actuel, ils n'ont pas les moyens d'aller travailler. Financièrement, c'est mieux pour eux de continuer de dépendre de l'aide sociale.

Trop de jeunes n'arrivent pas à se faire une carrière. Cela me brise le coeur lorsqu'un titulaire de maîtrise ou de doctorat vient me voir à mon bureau de circonscription pour me prier de l'aider à trouver du travail.

De bien des façons, le système force les gens à s'enliser dans leurs problèmes au lieu de les aider à les résoudre. Trop de Canadiens se sentent abandonnés par le système. Trop de Canadiens se heurtent à des obstacles insurmontables lorsqu'ils essaient de bâtir une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants.

Les Ontariens sont bien placés pour voir à quel point une réforme s'impose. L'Ontario est aujourd'hui à la croisée des chemins. La récession et les effets de la concurrence internationale ont fait disparaître des emplois que nous croyions avoir pour toujours. Ces deux facteurs ont poussé un nombre sans précédent de personnes à se tourner vers l'assurance-chômage et l'aide sociale. Maintenant que la situation commence à s'améliorer, nos programmes sociaux ne font pas assez pour aider les gens à retourner au travail.

Nous avons été forcés de reconnaître que nos programmes sociaux ont été conçus à une époque qui est maintenant révolue. En 1993, le chômeur moyen en Ontario entre 45 et 64 ans était à la recherche d'un emploi depuis 34 semaines. Ce chiffre recouvre le nombre de ceux qui devaient rester au chômage beaucoup plus longtemps à cause de leurs compétences limitées et par suite des changements industriels. Pour beaucoup trop d'entre eux, la fermeture d'une usine représentait la fin de leur carrière. Nous n'avons plus les moyens de nous permettre cela.

L'Ontario, comme tous les autres gouvernements provinciaux, reconnaît la nécessité d'une réforme. Le temps est maintenant venu de travailler de concert. Nous avons besoin d'un système qui travaille pour les gens, qui suscite l'espoir, qui récompense l'initiative, qui appuie les efforts pour reconquérir l'autonomie et la dignité du travail. Nous avons besoin d'un système que les Canadiens ont les moyens de se payer. Tous les

gouvernements doivent contenir leurs dépenses si nous voulons être maîtres de notre avenir.

Dans ma région, l'agglomération torontoise, nous avons affaire à quatre paliers de gouvernement: fédéral, provincial, régional et municipal, et nous avons beaucoup de doubles emplois inutiles. Nous devons mieux réussir à assortir les gens et les emplois. Les programmes d'emploi, des programmes comme l'orientation en matière d'emploi, la formation, l'information sur le marché du travail, les stages en milieu de travail et ainsi de suite, constituent un bon investissement s'ils contribuent à faire sortir les gens du cercle de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale et à les remettre au travail. Les programmes existants ne donnent cependant pas de résultats assez satisfaisants.

• (1335)

Nous avons besoin d'investir davantage dans les gens, de nous appuyer sur de meilleurs outils pour aider les gens à trouver un emploi et sur une meilleure gestion pour nous assurer que ces outils donnent des résultats.

Le livre vert laisse entrevoir un débat sain, un débat autour des orientations que pourrait prendre la réforme, afin de rendre le progrès plus accessible à ceux qui ont besoin d'aide, surtout les assistés sociaux et les handicapés. Il s'agira de s'occuper davantage des besoins individuels, grâce à de meilleurs services d'évaluation des besoins et d'orientation pour aider chacun à élaborer un plan d'action pratique pour trouver un emploi.

À mon bureau de circonscription, des gens viennent se plaindre qu'ils doivent attendre six mois avant de pouvoir voir un conseiller, ce qui leur fait rater de bonnes occasions.

Nous devrions songer à donner aux collectivités et aux organismes locaux des secteurs des affaires, du travail, de l'enseignement et des services davantage leur mot à dire sur le genre de programmes à mettre en oeuvre et sur la façon dont on s'en servira.

Une autre orientation possible suggérée dans le livre vert consiste à encourager davantage d'employeurs à donner une formation en cours d'emploi. Pourquoi pas? Nous pouvons veiller à ce que la formation en établissement soit pertinente et efficace. Nous pouvons aider les gens à acquérir une expérience de travail, en offrant par exemple d'arrondir leur rémunération s'ils sont engagés, ou en trouvant des possibilités de travail communautaire, chose sur laquelle nous n'avons pas assez insisté. Nous pouvons réduire les doubles emplois et le gaspillage dans les programmes grâce à une meilleure coordination entre les paliers fédéral, provincial et local de gouvernement. Il faut accorder plus d'attention aux résultats, aider les travailleurs à trouver des emplois et se soucier un peu moins des règles bureaucratiques inflexibles.

J'ai donné l'exemple d'une personne qui voulait suivre un cours débutant une quinzaine de jours plus tard. Ce cours lui aurait permis d'obtenir un emploi à temps plein. Je lui ai demandé pourquoi elle ne le suivait pas, pourquoi elle ne faisait pas de demande. Impossible. Il fallait voir d'abord un conseiller. Bien. Alors pourquoi ne pas aller voir le conseiller? Le conseiller était surchargé et ne pouvait recevoir cette personne avant six mois. Voilà donc une autre occasion de perdue. Cette personne aurait pu suivre un cours qui aurait débouché sur un emploi à temps plein, et elle n'a pu le faire.